



Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal

Cible 6 sur les espèces exotiques envahissantes

Une boîte à outils pour soutenir
la mise en œuvre

Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal comporte 23 cibles globales orientées vers l'action urgente pour la période allant jusqu'à 2030, et l'une d'entre elles, la cible 6, vise à faire face aux menaces posées par les espèces exotiques envahissantes (EEE).¹

Les espèces exotiques envahissantes sont l'un des principaux facteurs de perte de biodiversité et provoquent des changements dramatiques, voire irréversibles, dans les écosystèmes. Les espèces exotiques envahissantes peuvent également avoir un impact négatif sur les économies et les infrastructures dans différents secteurs, sur la sécurité alimentaire et hydrique, ainsi que sur la santé humaine, animale et végétale. Les impacts sont souvent les plus ressentis par les communautés qui dépendent le plus directement de la nature, notamment les peuples autochtones et les communautés locales. Les coûts économiques mondiaux des espèces exotiques envahissantes ont quadruplé chaque décennie depuis 1970, et

en 2019, les coûts annuels des invasions biologiques étaient estimés à plus de 423 milliards de dollars américains.²

Il existe des mesures efficaces qui peuvent être mises en œuvre pour éviter, limiter, réduire ou atténuer les incidences des espèces exotiques envahissantes sur la biodiversité et les services écosystémiques. La gestion des voies d'introduction et les mesures de sécurité aux frontières peuvent être utilisées pour empêcher les introductions. Une détection précoce et une capacité de réponse rapide peuvent empêcher les espèces exotiques introduites, ou celles qui sont à un stade initial d'invasion, de s'établir et de se propager. En outre, l'éradication, le confinement et le contrôle à long terme des populations d'espèces exotiques envahissantes déjà établies peuvent être entrepris. De telles mesures sont plus efficaces lorsqu'une approche de gouvernance intégrée est adoptée, comprenant un engagement intersectoriel, multipartite et régional et international.

¹ Target 6 <https://www.cbd.int/gbf/targets/6>

² Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES). 2019. Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services, Summary for Policymakers, available at <https://www.ipbes.net/document-library-catalogue/summary-policymakers-global-assessment-laid-out>

Une **boîte à outils**³ qui définit plus en détail les actions clés pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes a été élaborée pour aider les Parties à mettre en œuvre la Cible 6.

Cette boîte à outils devrait être utilisée sur une base volontaire par les Parties et autres acteurs. Elle fournit des informations sur les différents éléments de la cible 6 et sur les ressources disponibles pour relever les défis posés par les espèces exotiques envahissantes. Les annexes de la boîte à outils fournissent un glossaire des termes clés, une liste de ressources pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des actions, ainsi que des informations sur la manière d'élaborer une stratégie et un plan d'action nationaux sur les espèces envahissantes.

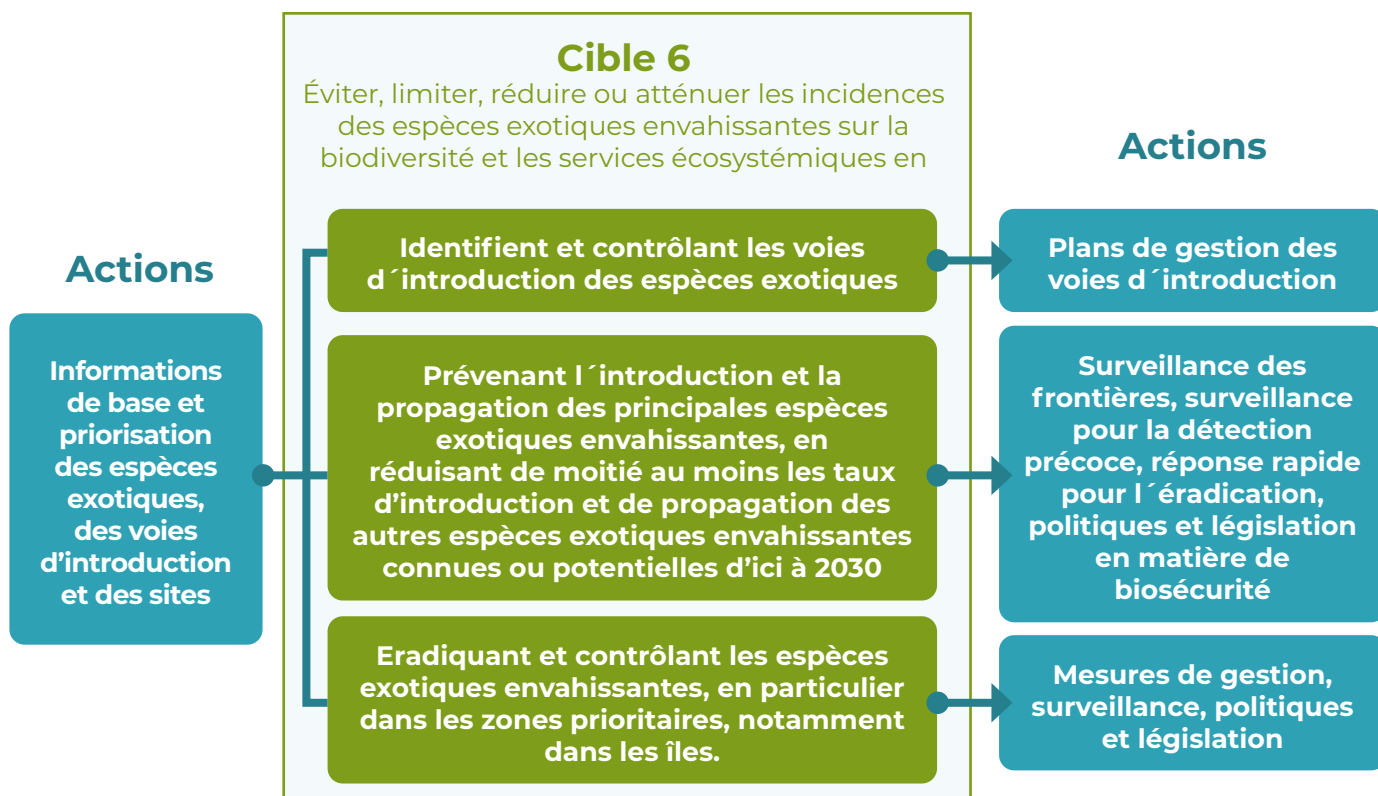


Figure 1. Aperçu des actions qui peuvent être entreprises envers les différents éléments de la cible 6.

3 <https://www.cbd.int/invasive/cbdtoolkit> Produit grâce à la générosité du Japan Biodiversity Fund et de l'Union Européenne.

Une boîte à outils a été développée pour aider les Parties dans la mise en œuvre de la cible 6, et elle peut être consultée ici www.cbd.int/invasive/cbdtoolkit

Contact:
Secretariat of the Convention on Biological Diversity
secretariat@cbd.int



More information on Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework: <https://www.cbd.int/gbf>

Ce matériel a été produit avec le généreux soutien du gouvernement japonais, par l'intermédiaire du Fond japonais pour la biodiversité, et de l'Union Européenne.

